



Déclaration sur l'impartialité, l'indépendance et la confidentialité

La société de contrôles SA, SCSA s'engage à respecter strictement les exigences normatives de l'ISO/IEC 17020 ainsi que les prescriptions COFRAC INS REF 02 – ILAC P15.

Toutes les prestations de conseils se limitent exclusivement à la fourniture d'informations concernant les normes en vigueur et les dispositions légales applicables.

Nos activités n'ont aucun lien avec de la construction, planification, maintenance et mise en œuvre de quelconque élément en lien avec les objets traités lors de nos inspections. Ainsi, nous garantissons lors de nos inspections que celles-ci sont réalisées en parfaite impartialité, indépendance, objectivité et en toute confidentialité.

Nous nous engageons à identifier, évaluer et éviter toute situation qui pourrait rencontrer un risque de conflits d'intérêts pour assurer l'intégrité de nos prestations d'inspections.

Sion, le 25.02.2026

Société de contrôles SA

Cédric Rudaz
Responsable Qualité /
Responsable OIBT

Société de contrôles SA

Nicolas Mathieu
Directeur